

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1982)  
**Heft:** 638

**Artikel:** Du papier, encore du papier : CEDRA : les rapports se suivent et ne se ressemblent pas  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013053>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DU PAPIER, ENCORE DU PAPIER

## CEDRA: les rapports se suivent et ne se ressemblent pas

Encore un volumineux rapport de la CEDRA, la fameuse Coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs. Il y a une chose, au moins, que cet organisme aura faite: noircir du papier. Ce dernier rapport concerne donc le problème du stockage des déchets faiblement et moyennement radioactifs et se base uniquement sur des documents publiés. Rien de nouveau donc.

Si pourtant, il y a du nouveau. Pas dans notre information, mais au sein de la CEDRA.

En 1976, un rapport de la CEDRA concernant ce même problème affirmait, nous citons: *Les granites et les gneiss sont également mentionnés dans les discussions, mais doivent être éliminés à cause de la structure fissurée qu'ils présentent en Suisse* (page 13).

Même rapport, p. 15: *On ne trouve pas en Suisse des granites et des gneiss étanches, comme dans le sous-sol cristallin des anciens socles continentaux géologiquement très stables, du Canada et de la Suède. En effet, les expériences faites dans les tunnels et les galeries ont montré que les granites et les gneiss suisses sont fortement fissurés et que ces fissures ouvertes permettent toujours des circulations d'eau. C'est pourquoi ils ne se prêtent pas bien au stockage de déchets radioactifs.*

En 1981, page 64 et suivantes: «En Suisse deux zones cristallines surtout entrent en considération pour les recherches: le cristallin du domaine alpin (...), les prolongements méridionaux du cristallin de la Forêt-Noire sous le Jura tabulaire du N de la Suisse, donc en principe la même région — quoi-

que à bien plus faible profondeur — que celle dans laquelle on prévoit d'implanter le dépôt définitif de type C (pour les déchets hautement radioactifs).»

Belle promotion que de passer, en cinq ans, d'inapte à stocker des déchets faiblement et moyennement radioactifs, à la capacité de stocker les déchets hautement radioactifs. Les experts changent, les modes aussi et surtout, les besoins se font pressants...

### LA PROMOTION DES MARNES

Rapport de 1976, page 15, nous citons encore: *Malheureusement, nos formations argileuses contiennent souvent des intercalations sédimentaires moins étanches, sous forme de bancs calcaires ou gréseux, dans lesquels a lieu une certaine circulation d'eau. En plus, ces roches sont reconnues peu solides et peu résistantes à l'altération et exigent, par conséquent, pour les cavernes un revêtement en béton.* Moralité, les gisements argileux disparaissent du rapport de 1976 et tout l'effort est porté sur l'anhydrite.

En 1981, ces revêtements en béton ne semblent plus effrayer nos stockeurs, puisque sur les vingt sites retenus, neuf sont prévus dans des argiles et des marnes. Page 50: «Comme roche d'accueil pour le stockage des déchets de faible et moyenne activité, les Alpes offrent de puissantes séries de marnes et d'argilites, caractérisées par une perméabilité très faible, des déformations plastiques sous contrainte tectonique et de bonnes capacités d'absorption, etc...» Page 59: «On peut finalement s'attendre à trouver des régions de stockage favorables dans les larges structures anticlinales du Jura bernois et du Laufonais, dans le canton du Jura le long de la vallée du Doubs, etc...»

Encore une jolie promotion pour les marnes. Allez, Messieurs, encore un effort et admettez donc que, somme toute, l'eau du lac, ça ne serait pas si mal que cela!

A trop écrire, on finit par en dire, des stupidités. Et même à l'intérieur du même rapport.

Donc celui de 1981.

Page 22 du premier volume: «Qu'un dépôt de stockage final doive se trouver ou non à proximité immédiate de gares ferroviaires existantes ou d'un réseau bien agencé de routes d'accès, ne revêt encore aucune importance dans la phase de planification actuelle.»

Même rapport, volume 2, page A.5, à propos de la colline du Montet: «En ce qui concerne le site lui-même, les grandes dimensions du gisement, peu fréquentes pour de l'anhydrite, ainsi que la proximité de la gare de Bex et celle d'un réseau routier très développé, constituent des avantages indéniables.»

On va se contenter de ces quelques exemples, parce que ça deviendrait vite lassant.

Mais souvenez-vous tout de même: c'est à ces gens conséquents et cohérents que les autorités ont confié le problème horriblement délicat et grave du stockage des déchets nucléaires.

### GLANURES HELVÉTIQUES

Jeanne Hersch et Jean Ziegler se rencontrent au moins sur un point: ils font tous deux partie du comité de patronage du Comité suisse d'aide aux réfugiés espagnols. Cette organisation, dont la présidence est assumée par Dan Gallin et le secrétariat par Jeanne-Marie Perrenoud (adresse utile: ch. Antoinette 18, 1227 Carouge) participe à une action internationale nécessaire, malgré le retour de la démocratie en Espagne. Il y a encore des réfugiés en France qui ont besoin d'aide et ne sont pas secourus par l'Etat.

\* \* \*

Tirage contrôlé du principal journal syndical suisse, l'hebdomadaire «SMUV Zeitung» de la FTMH; 76 126 exemplaires. Tirage contrôlé du principal journal des propriétaires d'immeubles, «Der Schweizerische Hauseigentümer: 102 155.